

L'ÉCHO DU RELAIS N° 18

Automne 2020

Le journal des Assistant-es maternel-les



Relais Assistant-es Maternel-les d'Ingré

SOMMAIRE

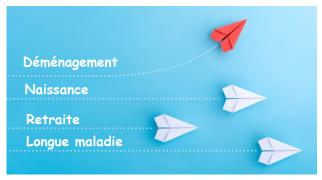
La PMI : petit rappel de rentrée Le contrat de travail	P. 2 P. 2
• Zoom sur	P. 4
La vie du relais/Covid-19 : Protocole sanitaire des ateliers d'éveil du RAM « Les Lapinoux »	P. 5
 Rendez-vous et projets 	P. 8





LA PMI : PETIT RAPPEL DE RENTRÉE

Lors de tout changement de situation au cours de votre agrément (état civil, naissance d'un enfant, déménagement, retraite, reprise d'un travail à l'extérieur, longue maladie...), vous devez prévenir la PMI (Maison du Département située à Meung-sur-Loire).



Vous pouvez le faire par mail aux secrétaires

Audrey Lesauvage ou Christine Menard :

pmi.mddorleansouest@loiret.fr

Elles sont également joignables par téléphone au

02 18 21 29 71 ou 02 18 21 29 65

Pensez aussi à envoyer vos fiches de liaison lors de l'arrivée ou du départ d'un enfant (Le RAM ne réceptionne plus les fiches de liaison).

Lien fiche de liaison ram 45: www.ram45.fr (cliquez sur l'image)

LE CONTRAT DE TRAVAIL

L'expérience de la crise sanitaire liée à la Covid-19 a parfois mis en exergue des difficultés et des tensions entre les assistant-es maternel-les et les parents employeurs notamment dues à la lisibilité des contrats de travail.

Afin d'éviter toute incompréhension, pensez à bien faire détailler le contrat par le parent employeur :

- Le planning
- > La mensualisation
- Les dates de congés

La responsable du RAM reste disponible sur rendez-vous pour vous accompagner conjointement avec le parent employeur, dans la lecture et l'explication du contrat de travail.

N'hésitez pas à la contacter!



Toutes les informations utiles pour l'accueil des jeunes enfants.

Retrouvez ces informations sur www.ram45.fr

Élaboré par les RAM de La Chapelle St Mesmin, d'Ingré, d'Ormes, de Saint Jean de la Ruelle et de Saran.

Page 2 L'écho du relais n°18

RETOUR SUR LA « RÉOUVERTURE DU RAM »

le Relais d'Assistant-es Après une longue période d'hibernation, Maternel-les « les Lapinoux » est heureux de vous accueillir de nouveau dans ses locaux. Un relooking de la salle du RAM a été accompli.

En espérant que cela vous plaise!

La nouvelle animatrice et responsable, Mélanie Maréchal-Pierson, est disponible pour répondre à vos questions.

Les permanences sont ouvertes les jours suivants :

- Lundi de 13h30 à 18h30
- Mercredi de 8h à 12h
- ➤ Jeudi de 13h30 à 17h
- Vendredi de 13h à 15h

Pour information, la responsable du parfois RAM est amenée participer à des réunions, ce qui impliquera la fermeture temporaire de l'accueil.

Mélanie Maréchal-Pierson reste joignable au 02.38.22.38.89 ou ram.les.lapinoux@ingre.fr

En cas de besoin, merci de laisser un mail.

A très bientôt...



- Présentation de la nouvelle Animatrice du Relais, Madame Maréchal-Dierson Mélanie
- Présentation de la nouvelle organisation
- Echange sur la thématique annuelle
- Echange sur les souhaits de projets et de sortie pédago-
- Présentation des assistantes maternelles présentes.

Etc...



Élaboré par les RAM de La Chapelle St Mesmin, d'Ingré, d'Ormes, de Saint Jean de la Ruelle et de Saran.

L'écho du relais n°18 Page 3

« PAROLES AUX ASSISTANT-ES MATERNEL-LES »





Avec la crise de la Covid, beaucoup d'assistant-es maternel-les ont souffert de cette situation inédite. Malheureusement, le RAM n'a pas pu vous soutenir, autant qu'il l'aurait souhaité, dans ces moments difficiles.

Malgré tout, les services de la PMI ont su apporter leur soutien à ceux et celles qui les sollicitaient.

Les retours que j'ai eus évoquaient beaucoup d'incompréhension face à des situations nouvelles. « Nous n'avons plus besoin de vous! ». Sans explication, certaines assistant-es maternel-les se sont vu retirer les enfants qu'ils accueillaient depuis des années. « Cela a été un grand choc, un bouleversement, pour moi! », nous explique une assistante maternelle d'Ingré.

Une grande souffrance psychologique est née chez les professionnel-les avec un sentiment de mépris vis-à-vis de ce beau métier qu'ils-elles exercent. Le métier a été mis à mal durant plusieurs mois.

Mesdames, Messieurs, chèr-es collègues, j'ai juste envie de vous dire de ne rien lâcher.

Le métier que vous accomplissez chaque jour avec joie et bonne humeur est difficile, certes. Encore peu reconnu, il est malgré tout indispensable à tous.

Malgré tout cela, notre mission est justement de montrer que les assistant-es maternel-les sont des *Professionnel-les de la Petite Enfance qualifié-es* et que nous aimons vraiment notre métier.

Certains nous diront que les relations, les liens avec les familles se sont renforcés durant la Covid, et que cette crise les ont rendus plus fort. Je tends pour un tel discours pour tous.

Élaboré par les RAM de La Chapelle St Mesmin, d'Ingré, d'Ormes, de Saint Jean de la Ruelle et de Saran.

Page 4 L'écho du relais n°18

LA VIE DU RELAIS

Le RAM reprend ses ateliers d'éveil dès le vendredi 2 octobre 2020. Attention avec la crise à la Covid-19, un protocole est mis en place pour la sécurité de tous.

Covid-19: Protocole sanitaire des ateliers du RAM - disponible en pages 6 et 7

Accompagnement face à la Covid-19 des assistant-es maternel-les :

Deux formations sur les préconisations face à la Covid-19 sont disponibles auprès d'Ipéria.



L'une d'1h en distanciel et l'autre de 3h en téléformation et distanciel. Pour plus de renseignements, contacter le 0 800 820 920.

Un planning des ateliers d'éveil est distribué à toutes les vacances scolaires aux assistant-es maternel-les d'Ingré, grâce au mailing et au site de la ville d'Ingré.



Vous allez recevoir prochainement une fiche de renseignements à remplir directement en ligne.

L'idée est de connaître l'offre d'accueil et dans un deuxième temps savoir si les places qui sont disponibles le sont par choix ou non. Dans ce cas, je reste disponible pour vous accompagner, collectivement ou individuellement, dans les moyens à mettre en œuvre afin de faciliter la rencontre avec de futurs parents.

Les statistiques tirées du questionnaire vous seront communiquées si vous en faites la demande.

Le RAM est là pour répondre à vos besoins.

Élaboré par les RAM de La Chapelle St Mesmin, d'Ingré, d'Ormes, de Saint Jean de la Ruelle et de Saran.

L'écho du relais n°18 Page 5

COVID-19: PROTOCOLE SANITAIRE DU 09/09/2020



COVID-19



R.A.M Les Lapinoux-Accueil des ateliers d'éveils

Protocole Sanitaire du 09/09/2020

Cf. le guide ministériel Covid-19 Modes d'accueil du jeune enfant rentrée 2020 30 Août 2020

Le regroupement d'enfants en Relais Assistant-es Maternel-les est redevenu possible en veillant autant que possible à constituer des groupes de taille modeste

> CONDUITE A TENIR PAR LES ASSISTANTS MATERNELS

- ✓ Limitation du nombre d'assistant-es maternel-les lors des ateliers d'éveil (5 maximum).
- ✓ Respect de la distanciation physique
- ✓ Respecter les gestes barrière :



✓ Equipment de protection :

Masque : Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la structure et pendant les temps d'éveil. Attention, Le RAM ne fournit pas de masque

Chaussures/chaussons propres d'intérieur : Obligation de se déchausser à l'entrée du RAM.

✓ Nettoyage des mains :

Se laver les mains en arrivant au RAM et avant de partir : gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée. Privilégier le lavage des mains à l'eau et au savon autant que possible.

✓ Emargement pour la traçabilité :

En arrivant au Relais, une feuille d'émargement avec horaires d'entrée et de sortie sera obligatoirement à remplir.

✓ <u>Prise de température de l'enfant avant l'arrivée au RAM</u> (la température limite donnée dans le guide ministériel est de 38°).

> CONDUITE A TENIR POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS

1. Arrivée et départ des enfants :

Mettre en place un lavage des mains pour les enfants sur ces deux temps, ce qui diminuera le manu-portage de virus entre la structure et le domicile des assistant-es maternel-les.

Page 6
L'écho du relais n°18



Le lavage des mains doit être fait selon la procédure suivante pendant 30 secondes (chanter la souris verte par exemple)

2. <u>Utilisation des jouets et du matériel pédagogique :</u>

L'animatrice de RAM limitera le nombre de jeux à disposition. Une « quarantaine » d'au moins 48h sera respectée en cas de rotation de jeux.

Les surfaces, les jeux et jouets ainsi que le matériel utilisé après chaque passage, seront désinfectés.

3. Change et toilettes :

Passage au sanitaire assistant-e maternel-le par assistant-e maternel-le. Prévoir une serviette individuelle pour chaque enfant nécessitant un change allongé. Cette serviette sera ramenée après chaque séance. Les assistant-es maternel-les décontamineront le plan de change après chaque soin avec le nettoyant à disposition.

Un lavage de mains sera effectué après chaque soin et chaque décontamination.

4. Hygiène du nez :

Nettoyer soigneusement les sécrétions nasales avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetés dans une poubelle fermée. Se laver les mains à la suite de ce geste.

5. Aération des locaux :

Les locaux seront aérés avant et après le passage des enfants au moins 10 à 15 minutes par l'animatrice RAM.

> PROTOCOLE D'ENTRETIEN DES LOCAUX

✓ Nettoyage et désinfection journalière des sols et surfaces

> CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION

- ✓ La personne qui présente des symptômes de la Covid-19 définis par le ministère des Solidarités et de la Santé doit être isolée. S'agissant d'un enfant, les parents sont appelés à venir le récupérer
- ✓ Le RAM doit être informé
- ✓ Liste des signes :
 - Toux
 - Fièvre
 - Difficultés respiratoires Malaise
- ✓ Procédure à suivre :
 - Eviter les contacts
 - Contacter son médecin par téléphone
 - Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, faire appel au SAMU centre 15
 - Si le test est positif, l'ensemble du groupe devra suivre les instructions de l'ARS, avec une probabilité de mise en quarantaine

L'écho du relais n°18



RENDEZ-VOUS ET PROJETS

- Le RAM met en place dès le jeudi 19 novembre 2020 des soirées « Café/paroles des AssMat » autour du jeu Comm'AssMat. Des temps où chacun et chacune pourront échanger sur des situations ou questionnements vécus. Ces groupes seront composés de 6 assistant-es maternel-les maximum, et les soirées se dérouleront à partir de 20h, pour une durée d'1h30, au maximum, au sein du relais.
- ➤ Une soirée d'information pour les assistant-es maternel-les sur les droits à la formation continue est programmée le 12 novembre 2020 à 20h au RAM (sur inscription).
- ▶ Pour information, la 4ème journée Rencontre Professionnelle des assistant-es maternel-les des RAM de la métropole qui devait avoir lieu le samedi 10 octobre 2020 est reprogrammée pour le printemps 2021 avec une thématique sur les risques professionnels.
- ➤ Les ateliers d'éveil musical reprennent avec une nouvelle intervenante, dès le 16 octobre 2020. Venez découvrir ces temps de plaisir partagé.
- Noël 2020 : Rendez-vous le 8 décembre pour la traditionnelle fête de Noël à la salle des fêtes Jean Zay d'Ingré pour un spectacle gratuit à destination des enfants de moins de 3 ans accueillis chez une assistant-e maternel-le.



Pour tout renseignement administratif, merci de consulter le site www.ram45.fr

L'écho des Relais n°18 - Automne 2020 - Directeur de la publication : Monsieur le Maire d'Ingré
Rédaction : Mélanie Maréchal-Pierson - RAM d'Ingré - Conception/Mise en page : Nathalie GRILHÉ - Service Communication - Tél. 02 38 22 38 87
Dépôt légal à parution : Mairie d'Ingré - 14 place de la Mairie - BP 57031 - 45140 INGRÉ

Ingré www.ingre.fr f Ville d'Ingré

Page 8 L'écho du relais n°18